

**Maitrise d'oeuvre des travaux de voirie réalisées dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande et mission d'assistance pour la passation des contrats de travaux en vue de sa mise en œuvre - Commune de Sainte-Soulle**

**1 – Maître d'ouvrage**

Commune de SAINTE-SOULLE

Mairie – 39, rue de l'Aunis - 17220 SAINTE-SOULLE – Tél : 05.46.37.00.35

**2 – Objet du marché**

Maitrise d'oeuvre des travaux de voirie réalisées dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande et mission d'assistance pour la passation des contrats de travaux en vue de sa mise en œuvre - Commune de Sainte-Soulle

**3 – Procédure de passation**

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

**4 – Nombre et consistance des lots**

Sans objet

**5 – Délais d'exécution**

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 3 ans avec possibilité de renouveler 1 an sans dépasser 4 ans au total pour l'accord-cadre à bons de commande. L'exécution des prestations débute à compter de la notification de l'acte d'engagement.

**6 – Visite des lieux**

Une visite des lieux est conseillée.

**7 – Critères d'attribution**

1. le prix des prestations : 60 %
2. la valeur technique de l'offre: 40 %

**8 – Justificatifs à produire**

Les justificatifs à produire sont précisés dans le règlement de consultation

**9 – Modalités de demande du dossier de consultation**

- Les dossiers sont téléchargeables sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**10 – Date et lieu de remise des offres**

- Date et heure limite de réception des offres : **Vendredi 30 août 2024 à 12h00**

- Adresse où les offres doivent être transmises :

Commune de Sainte-Soulle – Mairie – 39, rue de l'Aunis - 17220 SAINTE-SOULLE ou par voie dématérialisée sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**11 – Délai de validité des offres**

4 mois

**12 – Adresse où peuvent être demandés les renseignements**

Commune de SAINTE-SOULLE  
39, rue de l'Aunis - 17220 SAINTE-SOULLE  
Tél. : 05 46 37 00 35  
Courriel : mairie@sainte-soulle.fr

**Nomenclature communautaire**

Les références à la nomenclature européenne associées à la présente consultation sont les suivantes :

<b>Classification principale</b>
CPV : 71300000 Services d'ingénierie

Date d'envoi à la publication :

12 juillet 2024



**Le Maire,**

**Bertrand AYRAL**